

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Mortalités d'abeilles : l'UNAF tire la sonnette d'alarme !

Avec le retour du printemps, les abeilles devraient être en pleine activité et récolter pollen et nectar à profusion. Mais cette année, de très nombreux apiculteurs sont privés de cette chance car ils déplorent des mortalités désastreuses de leurs abeilles.

Depuis plusieurs semaines, l'Union Nationale de l'Apiculture Française reçoit des appels d'apiculteurs de différentes régions françaises rapportant des mortalités anormales de leurs colonies en sortie d'hiver. En **Dordogne**, ce sont près de 2500 colonies qui ont été recensées comme mortes. En **Charente-Maritime**, les apiculteurs rapportent une situation catastrophique. Les **apiculteurs bretons** sont également victimes de phénomènes de mortalités inexpliquées de grande ampleur. Dans **l'Aisne**, la situation est critique. Certains départements comme la **Creuse** ou le **Doubs** déplorent des mortalités importantes, mais seulement en zone de grandes cultures.

Pour toutes les régions concernées, le phénomène n'a épargné aucun type d'apiculteurs. Amateurs, semi-pros ou professionnels... tous sont touchés.

L'hiver 2017/2018 a certes été plus long que les autres et de nombreux facteurs peuvent interagir dans ce phénomène complexe que sont les mortalités d'abeilles : météo, maladies, pesticides, etc. Pour l'heure, les causes de ce désastre n'ont pu être identifiées.

Une chose est sûre, **la contamination chimique et quasi-omniprésente de l'environnement par les pesticides fragilise les colonies** et alors qu'elles sont exposées à de multiples facteurs de stress, elles ne résistent plus et elles déclinent. Face à cette situation, le découragement gagne les apiculteurs et aujourd'hui, beaucoup sont sur le point de jeter l'éponge.

#### L'UNAF demande :

- **Le soutien de l'Etat pour identifier les causes de ce désastre ;**
- **L'indemnisation des apiculteurs touchés, au-delà des traditionnels dispositifs de calamité agricole ;**
- **Le rétablissement d'un environnement viable pour les pollinisateurs, ce qui suppose la fin des pesticides les plus toxiques pour les abeilles (néonicotinoïdes notamment) et la réorientation de notre agriculture vers des systèmes respectueux de la biodiversité. Il y a urgence.**

... / ...



Paris, le 26 Avril 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour Gilles Lanio, Président de l'UNAF : « *Alors que 80% des insectes volants ont disparu en 25 ans et que les apiculteurs font le constat récurrent des mortalités inexorables de leurs abeilles, l'agriculture a besoin des pollinisateurs et le plan protéines ambitieux annoncé par le Président de la République en janvier ne pourra se faire sans pollinisateur* ».

### CONTACTS :

---

**Henri Clément**, Apiculteur professionnel en Cévennes, Secrétaire général et porte-parole de l'UNAF (06 83 52 47 11)

**Dordogne** : Gilles Bouny, apiculteur en charge du recensement des mortalités (06 41 68 16 75)

**Charente-Maritime** : Gérald Braud, Fédération apicole de Charente-Maritime, (06 99 09 27 75), Maurice Douteau, GDSA 17 (06 52 05 11 61), Christian Giraudet, Abeille Aunisienne (06 37 44 97 13)

**Bretagne** : José Nadan, coordinateur d'une mobilisation des apiculteurs sur la région (06 07 09 18 51) et François Dudal (06 72 35 90 29)

**Aisne** : Jean-Marie Camus, président de l'Abeille de l'Aisne (06 32 93 11 12)

**Doubs** : Gérard Lefauvre, Président de l'Abeille du Doubs (06 30 57 54 52)